

Cote du document: EB 2011/102/R.12/Rev.1  
Point de l'ordre du jour: 9  
Date: 12 mai 2011  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Nouveau plan du rapport du Président pour l'approbation des projets et programmes par le Conseil d'administration**

### **Note pour les représentants au Conseil d'administration**

#### Responsables:

#### Questions techniques:

**Kevin Cleaver**  
Vice-Président adjoint responsable  
des programmes  
téléphone: +39 06 5459 2419  
courriel: k.cleaver@ifad.org

**Willem Bettink**  
Responsable des programmes et du  
changement  
téléphone: +39 06 5459 2472  
courriel: w.bettink@ifad.org

#### Transmission des documents:

**Deirdre McGrenra**  
Fonctionnaire responsable des  
organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent deuxième session  
Rome, 10-12 mai 2011

---

**Pour: Approbation**

## **Sigles et acronymes**

COSOP                      Programme d'options stratégiques pour le pays

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver le nouveau plan du rapport du Président proposé pour l'approbation des projets et programmes par le Conseil d'administration, comme indiqué au paragraphe 16 ci-après et tel que défini dans l'annexe.

## **Nouveau plan du rapport du Président pour l'approbation des projets et programmes par le Conseil d'administration**

### **I. Introduction**

1. Le type actuel de document utilisé pour l'approbation des projets par le Conseil d'administration est appelé "rapport du Président". Approuvé par le Conseil d'administration en septembre 2006, il est utilisé depuis décembre 2006. Un rapport du Président est préparé pour tous les projets financés par des prêts et dons du FIDA.
2. Dans le cadre de la huitième reconstitution de ses ressources, le FIDA s'est engagé à présenter un nouveau plan du rapport du Président pour les projets et programmes soumis au Conseil d'administration. Les modifications du rapport du Président devaient aller de pair avec une révision des directives relatives aux programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) axés sur les résultats et aux rapports de conception de projet. Ces deux séries de directives devaient définir des critères minimaux applicables aux cadres de résultats et aux cadres logiques.
3. Le nouveau format du document devrait donner plus de détails sur la finalité du projet, sur les résultats escomptés et sur les moyens mis en œuvre à cet effet; il devrait aussi présenter plus clairement les coûts du projet, ses avantages, sa durabilité et les risques qu'il présente.

### **II. Rapport du Président pour les projets et programmes**

4. Le rapport du Président est le document que la direction du FIDA présente au Conseil d'administration pour lui demander d'approuver un projet. Le format actuel du rapport du Président est limité à cinq pages pour le corps du texte, auquel s'ajoutent des annexes et/ou des appendices.
5. Le rapport du Président et ses appendices sont rédigés en anglais. Après relecture, le corps du texte est traduit. Le rapport du Président est distribué aux représentants au Conseil d'administration dans les quatre langues officielles du FIDA – anglais, arabe, espagnol et français. En application de l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil d'administration, la version finale de ces documents doit être distribuée aux représentants au Conseil d'administration quatre semaines au moins avant la date de la session.
6. Le rapport du Président a pour objet principal de donner l'assurance au Conseil d'administration que les propositions de projet sont conformes à l'Accord portant création du FIDA, aux Principes et critères du FIDA en matière de prêts et aux grandes politiques et priorités du Fonds. Il devrait également garantir que les procédures du FIDA ont été respectées. Il devrait par ailleurs donner suffisamment de renseignements sur la capacité d'exécution de l'emprunteur et la durabilité des avantages escomptés à la fin du projet.

7. Le corps du texte du rapport du Président actuellement utilisé comporte les rubriques suivantes:
  - A. Principal créneau de développement visé par le projet
  - B. Financement proposé
  - C. Groupe cible et participation
  - D. Objectifs de développement
  - E. Harmonisation et alignement
  - F. Composantes et catégories de dépenses
  - G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats
  - H. Avantages et justification économique et financière
  - I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement
  - J. Principaux risques
  - K. Durabilité
  - L. Instruments juridiques et autorité
  - M. Recommandation
  - Annexes et appendices
8. Si les représentants au Conseil d'administration ont au départ apprécié le format plus succinct du rapport du Président, ils ont très vite considéré que les renseignements fournis étaient limités. Le rapport du Président ne leur donnait pas assez de renseignements sur ce que le projet entendait réaliser, sur la manière dont il allait exécuter les activités et atteindre les résultats escomptés et sur ses coûts et avantages.
9. C'est à la suite de telles observations que les représentants au Conseil ont demandé à l'équipe de direction du FIDA, dans le cadre des engagements pris au titre de la huitième reconstitution, de revoir les directives applicables aux COSOP axés sur les résultats et aux rapports de conception de projet et de proposer un nouveau modèle de rapport du Président.

### III. Modifications du rapport du Président proposées et justification

10. Le modèle révisé de rapport du Président a été élaboré à partir des directives récemment approuvées pour les COSOP axés sur les résultats, les cadres logiques et les rapports de conception de projet. Le modèle de rapport du Président proposé comprend les quatre chapitres du nouveau rapport de conception de projet: I. Contexte stratégique et justification; II. Description du projet; III. Exécution du projet; IV. Coût, financement, avantages et durabilité du projet. Conformément aux nouvelles directives relatives aux rapports de conception de projet, le résumé sera l'élément principal du rapport du Président, de façon à garantir la cohérence et à en assurer un traitement plus efficace.
11. Pour répondre aux besoins spécifiques du Conseil d'administration, il est proposé d'y ajouter un **cinquième chapitre: "Considérations d'ordre institutionnel"**. Ce nouveau chapitre comprendra des sections intitulées **Alignement et harmonisation** et **Innovations et application à plus grande échelle** (voir le paragraphe 7 ci-dessus, sections E et I).
12. Il est en outre proposé d'ajouter deux autres sections. La première, intitulée **Respect des politiques du FIDA**, figure dans le nouveau modèle de rapport de conception de projet; elle devrait donner l'assurance que le projet est conforme aux politiques du Fonds (par exemple, la Politique du FIDA en matière de finance rurale ou la Politique du FIDA relative à l'engagement aux côtés des peuples autochtones, entre autres). L'autre partie proposée, **Engagement au niveau des politiques**, donnerait une idée de la contribution du projet à la concertation avec le pays et à l'élaboration des politiques nationales. Le chapitre V pourrait aborder tout autre aspect nécessaire, en fonction de la situation du pays, de la proposition de projet ou des nouvelles exigences du Conseil d'administration.

13. Le texte du rapport du Président devrait être succinct – huit pages environ, mais jamais plus de 10. Il serait principalement constitué par un résumé du document de préévaluation du rapport de conception du projet
14. Comme c'est déjà le cas, les représentants au Conseil d'administration auront accès par voie électronique au document de préévaluation du rapport de conception du projet et à ses annexes. Ces documents supplémentaires ne seraient accessibles que dans la langue de rédaction. Le document de préévaluation du rapport de conception du projet continuera à être mis en ligne sur le site web du FIDA dès que la version finale en aura été approuvée par le Vice-Président adjoint responsable des programmes.
15. Pour ce qui est des points techniques et opérationnels, les principaux moyens de communication seront les suivants: i) les contacts de travail dans les pays entre les chargés de programme de pays du FIDA et la communauté des donateurs au cours de la conception et de l'exécution du projet; et ii) les échanges directs par courriel entre les représentants au Conseil d'administration et le personnel chargé des opérations du FIDA avant la session du Conseil, comme cela se fait déjà.

#### **IV. Recommandation**

16. Il est recommandé que le Conseil d'administration approuve le modèle révisé proposé de rapport du Président pour les projets, qui serait appliqué à compter de la session du Conseil d'administration de décembre 2011.

## Table des matières annotée du rapport du Président

La table des matières annotée ci-dessous est un nouveau plan du rapport du président proposé pour l'approbation des projets par le Conseil d'administration. Il suit de près les nouvelles directives relatives au modèle de rapport de conception de projet approuvé en janvier 2011 par le Vice-Président adjoint responsable des programmes. La principale nouveauté tient à l'ajout d'un cinquième chapitre intitulé "Considérations d'ordre institutionnel". Enfin, le cadre logique qui y sera ajouté en appendice respectera les directives concernant le modèle de cadre logique du FIDA approuvé en janvier 2011. Les nouvelles directives applicables pour les COSOP axés sur les résultats, également approuvées en janvier 2011, ont été prises en compte pour rédiger les sections correspondantes du rapport du Président.

<b>Table des matières</b>	
<b>I. Contexte stratégique et justification</b>	
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	<p>Cette section donne un bref aperçu des principaux aspects de la stratégie nationale de développement économique et social et de réduction de la pauvreté, en abordant les circonstances spécifiques au pays (par exemple, État fragile, pays à revenu intermédiaire, situation d'urgence, etc.) et les questions d'ordre politique et institutionnel en rapport avec la réalisation des résultats concernant le recul de la pauvreté rurale.</p> <p>Elle résumera brièvement les principaux obstacles au développement agricole et rural et les principales options disponibles, ainsi que les problèmes d'ordre stratégique mis en lumière lors de l'analyse de la pauvreté rurale en ce qui concerne les stratégies du projet relatives à la problématique hommes-femmes et au ciblage.</p>
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	<p>Cette section explique la raison pour laquelle le FIDA devrait financer le projet. Elle justifie la participation du FIDA et les hypothèses de développement qui la sous-tendent.</p> <p>Elle explique brièvement comment l'objectif de développement du projet contribue aux objectifs spécifiques du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) établi par le gouvernement ou à ceux du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (CAADP) et aux objectifs pertinents du COSOP axé sur les résultats. Elle montre comment le projet est lié (synergies/complémentarité) avec les projets/dons du FIDA en cours et avec les activités et politiques d'autres organismes internationaux (harmonisation) et des principales parties prenantes.</p>
<b>II. Description du projet</b>	
A. Zone d'intervention et groupe cible	<p>Cette section porte sur la zone géographique et le principal groupe cible du projet. Elle devrait résumer les problèmes essentiels mis en lumière par les analyses de la pauvreté et décrire la composition du groupe cible principal. Elle devrait aussi présenter les caractéristiques spécifiques du projet, ainsi que des données ventilées par sexe/degré de pauvreté/ethnie en ce qui concerne le nombre total de ménages, leur taille, la taille des exploitations, le sexe du chef de famille, le système de production, l'emploi en milieu rural et l'appartenance ethnique.</p>
B. Objectif de développement du projet	<p>Cette section définit l'objectif de développement du projet, y compris le(s) résultat(s) escompté(s) et l'impact sur le(s) groupe(s) cible(s) principal (principaux).</p>
C. Composantes/ résultats	<p>Cette section décrit brièvement les interventions que le projet financera. Elle devrait décrire avec précision chacune de ces interventions et leurs synergies réciproques, afin d'établir clairement leurs liens avec l'objectif de développement. Pour chaque composante, elle présente également les organismes et les mécanismes d'exécution, par grand groupe d'activités.</p>

<b>III. Exécution du projet</b>	
A. Approche	Cette section décrit l'approche spécifique à suivre pour exécuter le projet, par exemple développement communautaire, filières, etc. Elle précise la raison de ce choix - en faisant éventuellement appel à l'expérience de projets en cours ou achevés - ainsi que la stratégie d'exécution, y compris sa durée et ses étapes. Si le projet concerne des populations autochtones, prévoir une description rapide des consultations et des processus participatifs qui ont abouti au consentement préalable et en toute connaissance de cause des communautés concernées et à leur participation tout au long du cycle du projet.
B. Cadre organisationnel	Le cadre organisationnel englobe les principales institutions chargées de l'exécution du projet. Cette section devra aborder leurs capacités, leurs relations réciproques et leurs liens avec les structures de gestion et de supervision du projet.
C. Planification, suivi et évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	Cette section décrit: les processus, les systèmes et les activités concernant la planification, le suivi, l'apprentissage et la création de savoirs, y compris les attributions de l'organisme national chargé de la collecte des données (si possible); les responsabilités en ce qui concerne l'analyse des résultats et la question de savoir si les capacités doivent être renforcées et, si tel est le cas, comment; le dispositif d'apprentissage qui sera mis en place pour que les responsables du projet améliorent et adaptent constamment les activités; le choix des moyens qui permettront de créer, d'analyser et de partager les savoirs acquis dans le cadre du projet, y compris les innovations.
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	Cette section donne un aperçu des aspects principaux de la gestion financière: les systèmes de gestion financière qui seront utilisés – y compris l'acheminement des fonds et la question de savoir s'ils seront ou non intégrés dans des systèmes nationaux (ou une partie de ces derniers) –; les dispositions prises en matière d'audit; et les aspects liés à la gouvernance, y compris les mesures de lutte contre la corruption.
E. Supervision	Cette section résumera brièvement les principaux aspects de la supervision du projet durant les premiers 12 à 18 mois.
<b>IV. Coût, financement et avantages du projet</b>	
A. Coût du projet	Cette section décrit les principales caractéristiques des coûts du projet et les hypothèses s'y rapportant. Elle inclut les principales hypothèses concernant l'évolution des coûts, par exemple l'inflation, les taux de change, les aléas matériels et les coûts de chaque composante.
B. Financement du projet	Cette section présente les sources de financement du projet: le FIDA, le gouvernement, les cofinanceurs internationaux et nationaux, y compris la contribution des bénéficiaires. On y trouvera: <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le montant de chaque contribution, les conditions, la situation des engagements;</li> <li>○ les dispositions spéciales relatives aux dispositifs financiers, par exemple, <i>pari passu</i>, le traitement fiscal, les différences d'échelonnement, etc.;</li> <li>○ un tableau sur le financement, présenté par composante.</li> </ul>
C. Résumé des avantages et analyse économique	Cette section décrit les avantages escomptés des interventions du projet et la justification de ses coûts financiers/économiques. Elle devrait le faire d'un point de vue tant quantitatif que qualitatif (par exemple, renforcement des organisations).
D. Durabilité	Cette section présente brièvement les principaux éléments qui permettent d'envisager que les avantages seront durables. Elle aborde les hypothèses clés concernant la durabilité des avantages du projet pour le groupe cible et les mesures intégrées lors de la conception du projet pour assurer cette durabilité, y compris au niveau institutionnel ou local.

E. Identification et atténuation des risques	Cette section porte sur les risques liés au pays et au projet: par exemple, État fragile, capacités institutionnelles et d'exécution, projet innovant ou application à plus grande échelle, qui augmentent les risques en cours d'exécution et/ou la probabilité d'échec. Elle inclut les stratégies d'atténuation spécifiquement prévues pour les risques liés à la conception du projet.
<b>V. Considérations d'ordre institutionnel</b>	
A. Respect des politiques du FIDA	Cette section indique les principaux aspects des politiques du FIDA qui sont pertinents ou applicables et montre comment ils seront – ou ont été – pris en compte dans la conception du projet. Elle comprendra obligatoirement une sous-section sur les questions d'égalité des sexes afin de faire rapport sur le respect de la nouvelle politique dans ce domaine ainsi qu'une sous-section sur les risques environnementaux, résumant les conclusions de l'évaluation environnementale à laquelle a procédé le FIDA et énumérant les mesures d'atténuation à prendre lors de l'exécution.
B. Alignement et harmonisation	<p>Cette section montre comment les objectifs du projet correspondent à telle ou telle section du DSRP (ou de son équivalent) ainsi qu'aux politiques nationales et comment le projet fait appel aux systèmes nationaux.</p> <p>Elle décrit comment l'action du FIDA est complémentaire de celle d'autres donateurs œuvrant dans le même secteur et indique les mesures prises pour garantir que le projet soit en harmonie avec les activités des partenaires de développement dans le pays (participation au groupe des donateurs pour le secteur concerné, examens sectoriels conjoints).</p>
C. Innovations et application à plus grande échelle	<p>Cette section résume les innovations que va promouvoir ou introduire le projet par rapport aux objectifs énoncés en matière d'innovation dans le COSOP axé sur les résultats.</p> <p>S'il s'agit d'une application à plus grande échelle, cette section devra brièvement décrire les moyens/facteurs choisis à cette fin et énumérer les obstacles potentiels qu'il faudra surmonter.</p>
D. Engagement au niveau des politiques	Cette section aborde la concertation sur la politique générale qui peut avoir lieu au niveau national dans le cadre de la discussion des activités et résultats du projet proposé. De plus, elle pourra préciser la participation à l'élaboration de la politique générale, depuis le niveau des institutions locales (municipalités, organisations agricoles, organisations féminines, par exemple) jusqu'à celui des institutions nationales (ministères, commissions parlementaires, secteur privé).
<b>VI. Instruments juridiques et autorité – Pas de modification du rapport du Président actuel.</b>	
<b>VII. Recommandation – Pas de modification du rapport du Président actuel.</b>	
<b>Annexe</b>	
Accord de financement négocié	Il s'agit de l'accord de financement négocié entre le gouvernement concerné et le FIDA.
<b>Appendices</b>	
Cadre logique	Conformément aux directives de 2011 concernant le modèle de cadre logique.
<b>Additif</b>	Résumé des modifications résultant des négociations du prêt. Pas de modification du rapport du Président actuel.